

JOCELYN OUELLETTE AVOCAT

6217, RUE LAURENDEAU, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4E 3X8
TÉLÉPHONE (514) 436-0759 FAX (450) 823-2326 JO.OUELLETTE@GMAIL.COM

PAR COURRIEL : veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Le 22 avril 2024

Me Véronique Dubois

SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boul. René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100, C.P. 43

Montréal, QC, H2Z 1W7

DOSSIER : R-4210-2022 : HQD - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement
2023-2032 du Distributeur

Objet: Dépôt de la demande de remboursement de frais du RNCREQ

Notre dossier: 022-0244-020.2

Chère consœur,

Conformément à l'[article 42](#) du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, vous trouverez ci-joint la demande de remboursement de frais de l'intervenant RNCREQ dans le dossier mentionné en objet.

Nous portons à l'attention de la Régie que la demande de remboursement de frais du RNCREQ est 7,6% moins élevée que ne l'était son budget de participation ([C-RNCREQ-0057](#)).

De plus, nous rappelons à la Régie que dans le cadre de ce dossier, le RNCREQ a abordé de nombreux sujets pertinents, dont notamment : les cibles contradictoires d'efficacité énergétique et leurs effets sur les bilans, les mesures pour maintenir les approvisionnements associés aux contrats venant à échéances et conséquences du Plan dans l'éventualité d'un scénario fort ou d'un scénario faible.

Nous soumettons donc bien respectueusement que l'intervention du RNCREQ dans cette phase du dossier a été en tout point utile, ciblée et pertinente, et ce, conformément à l'article 12 du *Guide de paiement des frais*.

Conséquemment, à la lumière de ce qui précède, le RNCREQ demande respectueusement à la Régie d'accueillir en entier sa Demande de remboursement de frais.

JOCELYN OUELLETTE AVOCAT

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



Jocelyn Ouellette

JO/id